



## Herbol-PU-Siegel

Vernis transparent PU soluble dans l'eau, brillant et brillant satiné

### I. Description du matériau

Herbol-PU-Siegel (Scellement PU) est une couche d'impression, couche intermédiaire et couche de finition transparente, résistante et quasiment inodore destinée aux bois feuillus et résineux utilisés en intérieur, et à base de liants non jaunissants. S'emploie également comme couche incolore en intérieur et extérieur sur les lasures acryliques pour bois colorées, ainsi que pour les peintures de dispersion couvrantes et colorées, afin d'améliorer la résistance au nettoyage et d'empêcher durablement des effets de craie. Herbol-PU-Siegel peut être employé pour les sièges et permet d'améliorer l'apparence propre du bois, mais sans modifier fortement sa couleur. Ce produit est d'une application simple et agréable et offre un temps ouvert suffisamment long.

Le produit résiste aux effets de courte durée des liquides et produits chimiques (DIN 53168 - A) : eau, eau de mer, solution de sel antigel, acide sulfurique (à 10 %), acide nitrique (à 10 %), acide acétique (à 10 %), acide formique (à 10 %), acide lactique (à 10 %), acide citrique (à 10 %), solution d'acide tannique, acide gras d'huile de lin, potasse (à 10 %), soude (à 10 %), ammoniacque (à 10 %), eau oxygénée (à 10 %), pétrole, fuel, white-spirit, alcool éthylique, graisses végétales, graisses animales, graisses lubrifiantes, huiles et détergents ménagers. Ces liquides et produits peuvent cependant provoquer une dérive de teinte, mais l'action du revêtement n'est pas affectée.

Description du matériau	
Type de matériau	Vernis transparent PU soluble dans l'eau
Teinte	Incolore
Degré de brillance	Brillant et satiné
Densité	Env. 1.03 kg/l
Composition (selon VdL) *	Dispersion polyuréthane, eau, éther de glycol, additifs, agents de conservation
Code produit peintures et laques	M-KH 01
Diluant	Eau
Conditionnement	1 l, 3 l et 10 l
Directives de stockage et de transport	libre
Étiquetage	Voir au dos.
Notes particulières	Tenir hors de portée des enfants. Assurer une bonne ventilation pendant et après l'application. Utiliser une protection respiratoire si l'aération est insuffisante.

\* VdL = Association de l'industrie allemande des peintures, laques et vernis

## II. Directives d'application

Tous les revêtements et les préparatifs nécessaires doivent toujours être conduits en fonction de l'objet, c'est-à-dire en les adaptant à son état et aux exigences auxquelles il doit satisfaire. Voir également VOB (Règlement sur les adjudications des travaux de construction), Partie C, DIN 18363, Paragraphe 3, Travaux de peinture et de laque.

Bien mélanger avant usage. Les revêtements incolores ne peuvent pas protéger contre le jaunissement naturel du bois dû aux effets de la lumière. Certaines essences de bois, en particulier les bois feuillus peuvent provoquer des colorations avec les peintures ou laques solubles à l'eau, en raison de substances naturelles contenues dans le bois. Ces substances peuvent colorer même la couche de finition à travers une couche d'impression et une couche intermédiaire, même si ces colorations n'apparaissent pas immédiatement. Les sols très sollicités, par exemple dans les salles de gymnastique, les pistes de danse, etc., doivent être traités avec des matériaux à 2 composants.

<b>Directives d'application</b>	
<b>Procédé d'application</b>	Pinceau, rouleau
<b>Température de mise en œuvre</b>	Au moins +5°C pour le support et l'air lors de l'application et durant le séchage Humidité relative maximale: 70%.
<b>Temps de séchage (à 23 °C et 50 % d'humidité relative)</b>	Sec à la poussière en 1 à 2 heures environ, non poisseux après 3 à 4 heures environ, recouvrable après 8 heures environ, séchage complet et résistance sur les surfaces de sièges après 1 à 2 jours environ
<b>Consommation</b>	Env. 70-140 ml/ m <sup>2</sup> par couche
<b>Nettoyage des outils</b>	A l'eau, immédiatement après usage
<b>Conservation</b>	Env. 2 ans dans le récipient d'origine non ouvert. Conserver au frais et au sec, mais à l'abri du gel.

## III. Constitution des revêtements

Les constitutions de revêtements et les supports indiqués ne sont que des exemples possibles. Compte tenu du grand nombre de situations possibles, s'assurer de l'adéquation du produit dans chaque cas.

<b>Constitution des revêtements</b>	
<b>Préparation du support</b>	
<b>Exigences générales pour le support</b>	Le support doit être propre, sec, solide, présenter une bonne adhérence et être dépourvu de substances pouvant nuire à l'adhérence, comme des graisses, des cires ou des produits de polissage. Vérifier que les surfaces à recouvrir présentent les caractéristiques et la résistance nécessaires pour recevoir les différentes couches (en particulier, poncer les surfaces en bois grisâtres et érodées par le temps pour retrouver le bois nu). Nota : Respecter la fiche BFS n° 20 ! (BFS = Comité fédéral des peintures et de la protection des biens réels)
<b>Préparatifs généraux du support</b>	Nettoyer le support, en éliminant particulièrement les salissures et les substances farineuses. Vérifier que les anciennes couches présentent les caractéristiques et la résistance nécessaires pour recevoir les différentes couches. Nettoyer et poncer mat les anciennes couches solides et intactes. Éliminer entièrement les anciens revêtements incolores sur les supports en bois afin d'éviter des variations de couleur et de brillance ; supprimer tous les revêtements fragilisés. Traiter les zones dégradées comme les supports non traités. Effectuer un léger ponçage entre les couches successives.

### COUCHE D'IMPRESSION

#### Bois (aux dimensions non stables) et matériaux ligneux, extérieur

La teneur en humidité du bois doit être mesurée en plusieurs endroits à au moins 5 mm de profondeur et ne pas dépasser 15 % pour les résineux, 12 % pour les feuillus. Poncer le bois, nettoyer les surfaces résineuses ou collantes/graisseuses avec un diluant pour laques cellulosiques et bien laisser sécher. Sur les bois extérieurs présentant un risque de pourriture bleue, une imprégnation de Herbol-Bläueschutzgrund\* (Anti-bleu) est nécessaire.

Nota: Les revêtements incolores ne peuvent être employés en extérieur que si les éléments en bois sont protégés contre les effets directs du soleil, des précipitations et du vent (climat extérieur sous construction protégée).

Note pour le revêtement de matériaux ligneux :

Seuls les panneaux de contreplaqué de type V100 ou V100 G suivant DIN 68763 peuvent être employés. La teneur en humidité des panneaux ne doit pas dépasser 12 % pendant la mise en œuvre et l'utilisation.

Pour les matériaux ligneux, un collage résistant aux intempéries est absolument indispensable. Pour les panneaux de contreplaqué multicouches ou les panneaux multiplex suivant DIN 68705, par exemple de type BFU 100, BST 100, BSTAE 100, BFU 100 G, BST 100 G, BSTAE 100 G, le joint collé résiste aux intempéries, mais pas le matériau ligneux (la substance ligneuse) lui-même. Pendant l'application et l'utilisation, l'humidité absolue doit être comprise entre 5 et 15 % (de sicc. abs.).

Selon l'état actuel des connaissances, les matériaux ligneux ne conviennent donc que sous réserve à une utilisation en extérieur avec exposition directe aux intempéries. Il n'est donc pas possible de garantir que les peintures resteront intactes.

Nota : Respecter la fiche BFS n° 3.

Appliquer une couche d'impression de Herbol-PU-Siegel\* (dilué à env. 30 % en vol. avec de l'eau).

#### Bois et matériaux ligneux, intérieur

En intérieur, la teneur en humidité du bois ne doit pas dépasser 10 %. Poncer les surfaces. Nettoyer les surfaces résineuses ou collantes/graisseuses avec un diluant nitro pour laques cellulosiques et bien laisser sécher.

Appliquer une couche d'impression de Herbol-PU-Siegel\* (dilué à env. 30 % en vol. avec de l'eau).

### COUCHE INTERMÉDIAIRE

#### pour tous les supports cités ci-dessus

Sur les supports munis d'une impression et les peintures anciennes intactes et préparées:

Appliquer une couche intermédiaire de Herbol-PU-Siegel\*.

**COUCHE DE FINITION**

**pour tous les supports cités ci-dessus**

Appliquer une couche de finition de Herbol-PU-Siegel\*.  
 Autre type de surface en combinaison avec Herbol-Methacryl-Siegel\* (Scellement méthacrylique).  
 Epandage de copeaux : Répandre des copeaux acryliques Herbol-Acryl-Chips sur la couche de finition fraîche de Herbol-Methacryl-Siegel\*. Balayer la surface après 24 heures de séchage. Appliquer ensuite 1 ou 2 couches de Herbol-PU-Siegel\* (Scellement PU\*) (non dilué) brillant satiné, antidérapant ou brillant.  
 Pour plus de détails, se reporter à la fiche technique de Herbol-Methacryl-Siegel\*.

Constitution du revêtement	Classe de risque de dérapage (valeur indicative)
Scellement méthacrylique	certificat de contrôle n° 9509485/3210 R9
Scellement méthacrylique+ Scellement PU antidérapant	certificat de contrôle n° 9509484/3210 R9
Scellement méthacrylique + copeaux acryliques + scellement PU brillant satiné	certificat de contrôle n° 9700105/3210 R10
Scellement méthacrylique + copeaux acryliques + scellement PU brillant	certificat de contrôle n° 9509482/3210 R9

\* Prière de lire les instructions de la fiche technique correspondante.

**Herbol-PU-Siegel**  
 Vernis transparents

**Etiquetage:**

**Classe de poison:** libre

**OFSP-T N° :** 91961

**Elimination des déchets:** Evacuer les restes ou les matériaux périmés comme des déchets spéciaux ou les porter à un point de collection pour ce type de déchets.

**Code VWS:** 1610

Toutes les informations correspondent à l'état actuel des connaissances. Les constitutions des revêtements sont présentées sans aucune ambition d'exhaustivité et sont données seulement à titre d'exemple. Compte tenu du grand nombre de supports et de conditions, l'acheteur/applicateur est tenu de tester nos matériaux sous sa responsabilité et dans les règles de l'art, afin de s'assurer de leur adéquation à l'usage prévu dans les conditions respectives de son projet. Nos Conditions générales de vente s'appliquent par ailleurs.

Edition : mai 2002  
 Ce document perd toute validité à la publication d'une nouvelle version.

Akzo Nobel Coatings AG  
 Langenbold 5  
 CH-6037 Root  
 Téléphone +41 / 041 455 45 00  
 Téléfax +41 / 041 455 45 90

rapide - sûr - productif

